



PRÉFET DU MORBIHAN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vannes, le 4 novembre 2022

SÉCHERESSE

Levée des restrictions d'usage de l'eau
dans le Morbihan

Compte tenu du niveau des retenues d'alimentation en eau potable (AEP), des courbes de débit des cours d'eau, du niveau des nappes souterraines et des prévisions météorologiques, mettant en évidence une situation hydrologique redevenue normale, **le préfet du Morbihan a décidé d'abroger l'arrêté « Sécheresse » levant ainsi l'ensemble des restrictions et interdictions d'usage de l'eau dans le département dès ce 3 novembre 2022.**

Néanmoins, la situation que le Morbihan a vécue ces derniers mois sur le sujet de l'eau, aussi exceptionnelle puisse-t-elle paraître, est amenée à se reproduire avec le dérèglement climatique qui devient une réalité tangible. Cette période de bascule que nous vivons nous pousse ainsi à **revoir nos habitudes et à agir pour préserver notamment la ressource en eau qui nous est vitale.**

Ainsi, **la levée des restrictions et interdictions relatives aux usages de l'eau ce 3 novembre ne doit pas conduire à un relâchement des éco-comportements de chacun et chacune** car par notre action aujourd'hui nous contribuons à préserver notre environnement et nos ressources pour demain.

**Service
de la Communication
Interministérielle**

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex